

Compte-rendu des délibérations séance du 01/07/2010

L'an 2010 et le 01 Juillet à 20 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre de sept (7) dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de DELAMOTTE Jacky Maire.

Présents : M. DELAMOTTE Jacky, Maire, Mmes : DODDS Jennifer, JOLY Thérèse, MM : DARGENT Hervé, DIDIER Gilles, GRUJARD Marc, HEINDEL Michel,

Excusés: M. CEVALTE Jérôme, pouvoir à Mme DODDS Jennifer
M MARCHAL Patrick, pouvoir à M DELAMOTTE Jacky
: Mme DELAVAL Armel, pouvoir à M HEINDEL Michel.

Votants : 10

Date de la convocation : 21/05/2010

Date d'affichage : 21/05/2010

Secrétaire : Elue à l'unanimité : DODDS Jennifer.

En ouverture de séance, Monsieur le Maire fait visiter les archives qui ont été classées et rangées gratuitement par Mme FEVE Chantal pendant plusieurs mois (économie de 10 000 € à la commune).

En remerciements, un porte fleur en fer forgé est offert à Mme FEVE.

Elle propose d'archiver et classer les documents et objets de l'ancienne école. Les anciens cahiers et livres pourront être rendus aux écoliers de l'époque.

1 – ADHESION DE DEUX NOUVELLES COMMUNES A LA CCB

Monsieur le Maire donne connaissance aux membres du Conseil municipal de la demande de BAZOILLES et MENIL et HAREVILLE SOUS MONTFORT pour adhérer à la Communauté de Communes de BULGNEVILLE à compter du 01 janvier 2011.

A l'unanimité, le CM accepte l'adhésion de ces deux nouvelles communes.

2 – COMPTE RENDU DE LA COMMISSION DE L'EAU :

Les membres se sont réunis le 16 juin. Mrs GRUJARD, DIDIER, DARGENT, CEVALTE, MARCHAL étaient présents.

Le règlement ainsi que l'étude de tranche étaient à l'ordre du jour. Les membres de la commission se réuniront à l'automne avant le vote des tarifs 2011 afin d'étudier une nouvelle possibilité de tranches.

Ils proposent une refonte du règlement qui a été transmis pour analyse à chaque conseiller.

De nombreuses modifications ont été apportées au fil des années. Le règlement actuel se réfère en majorité à celui de juillet 1973.

Après délibération

Mr HEINDEL trouve que l'alinéa 6 de l'article 12 est inutile. Le C.M. approuve par 8 pour et 2 abstentions, M. HEINDEL + le Pouvoir de Mme DELAVAL le nouveau règlement proposé.

3 – RAPPORTS SUR L'EAU ET L'ASSAINISSEMENT :

Monsieur le Maire donne lecture de ses rapports établis sur le service de l'eau et sur le service de l'assainissement pour l'année 2009.

Le Conseil municipal prend acte de ces rapports et n'émet pas d'observation.

4 – ACHAT DEBROUSSAILLEUSE :

Le 14 mai, un appel d'offres a été émis sur le site de l'Association des Maires pour la fourniture d'une débroussailleuse à atteler derrière le micro tracteur.

Les plis ont été ouverts le 16 juin. 4 offres ont été reçues. La Sté AGRAM a été retenue pour la fourniture d'une débroussailleuse CUT pour 5 486 € HT.

Après délibération

**Le C.M. accepte par 8 pour et 2 contre M. HEINDEL + le Pouvoir de Mme DELAVAL.
l'offre AGRAM**

5 – 14 JUILLET :

- 14 h 30 : cérémonie au Monument aux Morts avec les sapeurs-pompiers du Chénois
- 15 h : ouverture des jeux et animations avec le COFAS
 - Traditionnelle loterie des Dames organisée par la commune. Les lots seront portés à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer.
 - Repas dansant organisé par le COFAS en soirée.
 - Feux d'artifice tirés par Flamb'Art à la tombée de la nuit offert par la commune.

6 – FAUCHAGE

Le maire présente deux devis pour le fauchage dans la commune et l'élagage en forêt.

A l'unanimité

le C.M. accepte l'offre de Mr Claude BERTIN de Champigneulles pour 1 622 € HT.

7 – DEVIS PEINTURE HALL D'ENTREE MAIRIE :

Le maire présente trois devis pour la réfection de l'entrée, la cage d'escaliers et le soubassement de la salle des fêtes.

A l'unanimité

le C.M. accepte l'offre de Mr Eric ROUYER de Vrécourt pour 3 146,41 € HT.

8 – TRAITEMENT DES BOIS DE CHARPENTE:

Au cours de la dernière séance du CM. Le Maire avait informé les conseillers de la présence d'insectes dans les boiseries et murs de l'ancienne école et était chargé de faire faire un diagnostic par une entreprise spécialisée. Il propose donc le devis de l'entreprise LEONARD qui s'élève à 2 776,64 € garage compris.

A l'unanimité

le C.M. autorise le Maire à faire réaliser ces travaux par l'entreprise LEONARD

9 – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DE L'AFR

Mrs Gilles DIDIER, Jean-Louis JOLY et Alain LECLERC ont été désignés par Mr le Préfet. Le CM est invité à nommer 3 autres propriétaires sur la commune. Mrs Didier JOLY, Claude JOLY et Hervé DARGENT sont candidats

A l'unanimité

Le CM nomme Mrs Didier JOLY, Claude JOLY et Hervé DARGENT membres de l'AFR

10 – CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

La DDT propose le classement de la VC 3 vers Villotte jusqu'à la limite du camp dans la voirie communale. Par ailleurs, dans le cadre de l'ATESAT, le Conseil peut autoriser la DDT à effectuer la révision du tableau de classement.

A l'unanimité,

Le CM accepte le classement de la VC 3 dans la voirie communale et la révision du tableau de classement. Il autorise le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

10 – DIVERS

AFFAIRE LECLER :

Monsieur le Maire donne connaissance de l'ordonnance du Tribunal Administratif rendu le 11 mars 2010 par laquelle la demande de Mme LECLER portant sur un litige de fuite d'eau et d'abonnement est rejetée en appel

VENTE DE HOUPIERS

Le bois de trituration a été adjugé aux Ets EGGER de Rambervillers pour 30 970 € (950 m3 provenant des parcelles 11 à 14 et 23).

REFECTION DES VOIES COMMUNALES

Un appel d'offres a été lancé sur le site de l'Association des Maires le 11/06/2010. La date de remise des offres est fixée au 08/07. Le CM décide que la commission des travaux sera convoquée pour ouvrir les plis

REMERCIEMENTS : l'ADMR et Familles Rurales remercient la commune pour les subventions 2010 et la CCI pour son soutien sur le futur siège régional.

ASSURANCE : La CIADE a remboursé la somme de 460 ,46 € pour les dégâts commis sur le palier de la salle de réunion par le COFAS ;

ENQUETE PUBLIQUE : Lors de l'enquête sur la carte communale, une personne venue consulter le dossier a pris de multiples photos avec un téléphone. Monsieur le Maire en a référé au commissaire enquêteur pour lui signaler ces faits.

PROPOSITION CARTOGRAPHIE AERIENNE : La société MRW propose une offre pour effectuer une cartographie aérienne de la commune. A l'unanimité, le CM refuse.

PLACEMENT DE FONDS : Un placement de 20 000 € est arrivé à terme. Il a rapporté 156 € d'intérêts. Le Maire a réalisé 2 nouveaux placements de 10 000 € chacun le 29/06/10.

GYMNASTIQUE POUR ADULTES : Le Conseil accepte le prêt de la salle et attend la demande écrite de l'association pour établir une convention de mise à disposition.

DEMANDE DE BRANCHEMENT D'EAU : Par lettre du 29/06, Mr Fabien LELU demande une concession 2, rue de la Haye (2° logement). Le CM est favorable. La totalité des frais sera à la charge du demandeur

RENOUVELLEMENT BAIL DE CHASSE : Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil la prochaine échéance du bail de chasse (30/06/2011). Il va rencontrer le locataire actuel pour connaître ses intentions. Il signale que des chaises de tir ont été installées en totale illégalité dans la forêt et qu'elles devront disparaître en totalité pour la fin de chasse ; un courrier sera adressé dans ce sens à la Société de Chasse.

L'ordre du jour étant épuisé le Maire lève la séance